

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:

SI Rue du Prieuré 21, en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par:

en vertu de l'article 88a ORC
3.

Echéance de préavis des créances:

10.10.2003
4.

Adresse pour la déclaration des créances:

P.-H. Gilliéron,
liquidateur, rue Muzy 8, 1207 Genève
5.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
6.

Remarques:

Date de la publication de la décision dans la FOSC: 15.10.2002, page 6. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.
- Pierre-Henri Gillieron

1207 Genève
- (01158298)